

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2022-2023



Conseil d'établissement

École Saint-Patrice

227, rue Saint-Patrice, Saint-Patrice-de-Sherrington (Québec) JOL 2NO Téléphone : 514 380-8899, poste 4751/ Télécopieur : 450-454-6159

Site Web: st-patrice.cssdgs.gouv.qc.ca / Courriel: stpatrice@cssdgs.gouv.qc.ca





MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Bonjour chers parents,

En tant que présidente du Conseil d'établissement de l'école St-Patrice, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2022-2023. Je désire avant tout remercier tous les membres du conseil d'établissement pour leur grande implication tout au long de cette dernière année. En effet, chacun des membres s'est impliqué lors des rencontres mensuelles afin de réfléchir à tous les sujets touchant l'école St-Patrice tels que le budget, les calendriers d'activités et sorties éducatives, les grilles-matières, le calendrier scolaire, les campagnes de financement, le projet éducatif, les travaux concernant le projet de réfection de la cour d'école, pour ne nommer que ceux-ci.

L'année 2022-2023 qui vient de se terminer aura été teinté sans aucun doute vers un retour à la normalité. Quel plaisir pour l'organisme de participation des parents (OPP) de s'impliquer à nouveau en présentiel auprès de nos jeunes. Je les remercie pour leur grande implication, ainsi que celle de notre belle communauté qui a à cœur le développement de nos élèves. Je tiens aussi à remercier toute l'équipe-école qui a su encore une fois se dévouer pendant toute l'année afin de donner son maximum et ainsi offrir un lieu rassembleur et motivant pour nos jeunes. Merci à cette belle équipe qui se démarque par son désir à faire évoluer nos enfants dans un environnement sécuritaire et amusant.

Avant de terminer, j'invite les parents de l'école St-Patrice à se joindre à nous lors des séances du Conseil d'établissement afin de participer à la période de questions offerte au public. C'est l'une des occasions qui vous est offerte afin de vous impliquer au sein de la vie scolaire de vos enfants.

Je vous souhaite une bonne rentrée scolaire 2023-2024 et une bonne lecture à tous!

Stéphanie Lebel Présidente du conseil d'établissement

MESSAGE DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

C'est sous le thème « Ensemble plus fort! » que s'est déroulée l'année scolaire 2022-2023.

Au cours de l'année, nous avons rédigé et adopté le projet éducatif 2022-2027. Le projet éducatif est la pierre angulaire des décisions qui seront prises au cours des cinq prochaines années. Le conseil d'établissement et le personnel de l'école ont été consultés tout au long du processus d'élaboration.

Plusieurs sorties scolaires et activités ont eu lieu au courant de l'année scolaire, souvenonsnous des sorties au théâtre (les idées lumière et le trésor), des activités sportives (crosscountry et les déplacements actifs) et des sorties scolaires (le parc safari, « Bfly » et le mont St-Grégoire). Des activités parascolaires ont également été offertes aux élèves de l'école, les petits cuistots, les cours de zumba, les cours de gardiens avertis.

Il est à noter l'implication de tous les membres du personnel, enseignant, personnel de soutien, professionnel, service de garde et surveillance du dîner qui s'implique auprès de nos élèves. En effet, de nombreux ateliers ont été élaborés et animés par des membres de l'équipe-école. Ces ateliers portaient sur la gestion de l'anxiété et des émotions et le règlement des conflits.

Ajoutons la relation étroite qui s'est établie avec la municipalité de St-Patrice-de-Sherrington. L'implication de celle-ci enrichit la vie des élèves de l'école.

Je m'en voudrais de ne pas souligner l'implication de l'organisme de participation des parents (OPP). Les parents membres de l'OPP ont organisé plusieurs activités et trouvé des idées nouvelles et originales pour amasser des fonds qui servent à faire vivre de belles activités aux enfants.

En 2023-2024, on poursuit **ensemble** le chemin!

Jean-François Fortin

Direction d'école

TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	5
1.1	Liste des membres du conseil d'établissement	6
2.	BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	7
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement	8
2.2	Activités réalisées et décisions prises	9
2.3	Résultats obtenus	13
ANI	NEXES DU RAPPORT ANNUEL erreur! Signet non i	DEFIN

PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

1.1 LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Nom et prénom	Poste occupé	Durée écoulée du mandat
Stéphanie Lebel	Présidente, parent	1
Valérie Cousineau	Vice-présidente, parent	1
Mélina Bilocq	Parent	1
Valérie Perras	Parent	1
Philippe Courchesne	Parent	1
Marie-Pier Bourdeau	Parent substitut	1
Hélène Desrosiers	Parent substitut	1
Élyse Boyer	Personnel scolaire - enseignante	
Chantal Grondin	Personnel scolaire - enseignante	
Isabelle Doiron	Personnel scolaire -soutien	
Alexandra Drouin Morin	Personnel scolaire – technicienne en service de garde	
Vacant	Personnel scolaire - professionnel	
Yves Boyer	Représentant de la communauté	

BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.1 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date	Type de séance
27 septembre 2022	Séance ordinaire
4 octobre 2022	Séance extraordinaire
15 novembre 2022	Séance ordinaire
17 janvier 2023	Séance ordinaire
21 février 2023	Séance ordinaire
21 mars 2023	Séance ordinaire
18 avril 2023	Séance ordinaire
16 mai 2023	Séance ordinaire
13 juin 2023	Séance ordinaire
29 août 2023	Séance ordinaire

2.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PRISES

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)	
Pouvoirs généraux				
Adoption du projet éducatif	Mai 2023	Adopté	Le conseil d'établissement a été informé des travaux du sous- comité. Il a été sondé afin d'apporter des modifications à la démarche.	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Août 2023	Adopté	Le plan de lutte à la violence et à l'intimidation 23-24 a été adopté à la séance ordinaire du mois d'août 2023.	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	Avril 2023	Approuvé	Changements mineurs aux règles de conduite 23-24. La communication se fera via Mozaik portail en 23-24.	
Approbation des contributions financières exigées	Mai et juin 2023	Approuvé		
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mars 2023 Mai et juin 2023	Approuvé Approuvé	Principes d'encadrement des frais chargés aux parents.	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Mai et juin 2023	Approuvé		
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Mai 2023			
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			Ne s'applique pas	

2. BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT | 2.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PRISES

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Formation de comités			Ne s'applique pas
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	Février 2023	Approuvé	Plan triennal des établissements
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Septembre 2022		Présentation des résultats des élèves année 21-22
Transmission de documents à l'intention des parents	Mars 2023		Attestation des mesures protégées et dédiées reçues par l'établissement.
Pouvoirs liés aux services éduc	atifs		
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Septembre 2022	Approuvé	Normes et modalités d'évaluation.
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Septembre 2022 Mai et juin 2023		Planification annuelle transmise aux parents. Normes et modalités d'évaluation.
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études	Janvier 2023	Approuvé	

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)		
Pouvoirs liés aux services éduc	atifs				
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)			Ne s'applique pas		
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Février et mai 2023	Approuvé	En 23-24, le cours d'ECR sera maintenu.		
A			Sorties théâtrales : Tortue berlue, Le trésor, Les idées lumières;		
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors- horaire ou hors-école)	À toutes les rencontres du conseil d'établissement	Approuvé	Activité sportive : le crosscountry scolaire;		
, 			Sorties scolaires : Mont Saint-Grégoire, Bfly, Parc Safari		
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers	Mars 2023	Approuvé			
Consultation des parents	À toutes les rencontres du conseil d'établissement	Consultations effectuées	Projet éducatif, calendrier des rencontres, règles de régie interne, activités à l'école, photo scolaire.		
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves			Ne s'applique pas		
Pouvoirs liés aux services extrascolaires					
Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	À toutes les rencontres du conseil d'établissement	Approuvé	Activité zumba, Gardiens avertis et prêt à rester seul, activité des petits cuistots.		
Conclusion de contrats avec une	Septembre et novembre 2023	Approuvé	Campagne de financement école (vente de chocolats de Pâques).		
personne ou un organisme	Mars 2023	Approuvé	Photo scolaire.		

2. BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT | 2.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PRISES

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)		
Pouvoirs liés aux ressources fir	ancières et matérielle	S			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Février 2023	Approuvé	Acte d'établissement		
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Septembre 2023	Approuvé	Soutien financier « Club des petits déjeuners » Don des chevaliers de Colomb, conseil de Saint-Rémi : 5000\$ Prix de la fondation Desjardins : 1100\$ Encan virtuel organisé par l'OPP Étiquettes Colle à moi, campagne au profit de l'OPP		
Adoption du budget annuel de l'établissement	Mai 2023	Adopté			
Autres activités réalisées (ex. : consultation, informations, projets spéciaux, etc.)					
Participation au club des petits déjeuners 23-24	Avril 2023	Approuvé	Poursuite du partenariat pour un 3º année.		
Mise en place de la mesure « À l'école, on bouge »	Juin 2023	Approuvé	Poursuite de la 5° année de la mesure.		

2.3 RÉSULTATS OBTENUS

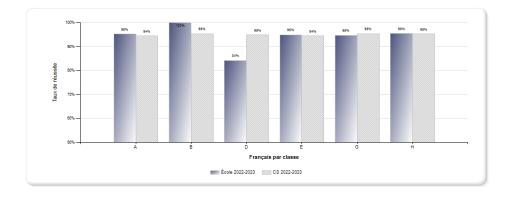
Degré	Pourcentage d'élève ayant plus de 65% Français
1 ^{ère} année	90,7%
2 ^e année	95%
3 ^e année	68,4%
4 ^e année	80%
5 ^e année	78,9%
6 ^e année	86,4%

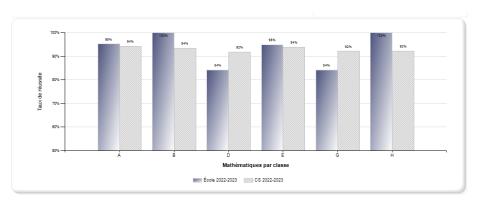
Degré	Pourcentage d'élève ayant plus de 65% Mathématique
1 ^{ère} année	85,7%
2º année	100%
3 ^e année	68,4%
4 ^e année	75%
5 ^e année	84,2%
6 ^e année	100%

L'un des objectifs du projet éducatif 2019-2022 était d'augmenter la proportion d'élèves ayant 65% et plus à 93% en français et à 91% en mathématique. Comme démontré dans les tableaux ci-haut, ces objectifs ne sont pas atteints pour la plupart des niveaux. Nous pouvons considérer que cet objectif demeure un défi et qu'il était beaucoup trop ambitieux. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons conservé un objectif en lecture dans le nouveau projet éducatif 2023-2027.

Néanmoins, nous notons une amélioration des résultats grâce à plusieurs initiatives telles la mise en place de communautés d'apprentissages, la bonification de l'orthopédagogie, une ressource en littératie, l'appui pédagogique déployé encore une fois cette année et l'ajout d'une ressource enseignante deux jours/semaine. Il est à noter que le passage du premier cycle au deuxième cycle demeure une zone de vulnérabilité.

Par ailleurs, il faut mentionner qu'un taux de réussite de 95% demeure un objectif très ambitieux, car lorsque l'on compare nos résultats en français à ceux de l'ensemble des élèves du CSSDGS, nous remarquons que nous sommes souvent au-dessus ou égal aux taux de réussite du CSS, sauf dans deux degrés :





Comme mentionné précédemment, l'année scolaire 2022-2023 a été l'occasion de mettre à jour notre projet éducatif des quatre prochaines années (2023-2027) et de préciser de nouveaux objectifs en fonction des besoins de notre clientèle. Le tableau qui suit résume donc les trois nouveaux objectifs poursuivis par l'équipe ainsi que la valeur de départ (22-23) et la cible finale (2027) :

Objectif du PEVR	Orientation	Objectif	Indicateur	Valeur de départ 2022	Cible 2027
Agir efficacement auprès des élèves à risque en améliorant le développement de leurs compétences scolaires tout au long de leur parcours	Agir tôt et soutenir l'élève dans le développement de ses compétences en littératie	Augmenter le niveau de compétence des élèves en lecture.	Élèves de la cohorte de 1 ^{ère} année en 21-22 ayant un résultat de 65% et moins (taux). (Analyse de chaque cohorte d'élèves) *données tirées de D-Vision, Mozaik	11%	6% (La même cohorte de référence en 6º année)
Apprendre aux élèves à agir en citoyen éthique à l'ère du numérique	Développer des compétences visant à devenir de bons citoyens	Augmenter le nombre d'actions de sensibilisation offertes aux élèves en lien avec les saines habitudes de vie, physiques, mentales, environnementales et numériques.	Mettre en œuvre un plan d'action favorisant la sensibilisation aux saines habitudes de vie à adopter en milieu scolaire par les élèves.	Aucun plan n'est en place	Avoir un plan action établi pour l'année scolaire 2023-2024.
Assurer le bien-être des élèves en déployant un plan d'action concerté dans chaque établissement	Augmenter la motivation scolaire.	Augmenter le nombre d'élèves motivés.	Mettre en œuvre un plan d'action favorisant le déploiement d'activités engageantes et motivantes	Aucun plan n'est en place	Avoir un plan d'action établi pour l'année scolaire 2023-2024.